

L'an deux mille vingt-six le mercredi 11 février, à 10h00, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à La Capelle, au siège de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 8 , Représenté : 4 , Votants : 12

Étaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT, M. Gilles QUEILLE et M. Jean-Jacques THOMAS.

Étaient représentés : M.Thomas HENNEQUIN par M. Pierre DIDIER, Mme Christelle MAES par M. Eric DONNAY, M. Laurent MARLOT par Mme Michèle DEGARDIN et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Étaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET et M. Michel LANDERIEUX.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

M. le Président présente les grandes orientations budgétaires du Pays de Thiérache pour l'année 2026 et invite les membres du comité syndical à en débattre.

Après la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2026 du Pays de Thiérache, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2026.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Mme Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260211-01_2026-DE